



DOSSIER DE PRESSE

8 décembre 2022

La Ville de Limoges établit son Plan de sobriété énergétique



Contact presse Ville de Limoges :
Claire GLÉDEL
Attachée de presse
05 55 45 60 49 / claire.gledel@limoges.fr

Cliquez pour suivre l'actualité de la Ville : [limoges.fr](https://www.limoges.fr)

 /villedelimoges

 @VilleLimoges87

 7ALimoges

 villedelimoges

 /ville_de_limoges

 Ville de Limoges



LIMOGES
ARTS DU FEU
ET INNOVATION

Pourquoi un Plan de sobriété énergétique ?

Dans le cadre de la préparation de son budget 2023 et comme évoqué lors du débat d'orientation budgétaire au cours du conseil municipal du 15 novembre dernier, la Ville de Limoges s'est penchée sur la hausse des tarifs des énergies qui ouvre des perspectives de dépenses, à consommation constante, de près de 16 M€ soit un quasi doublement de ces charges par rapport à 2021. **Dans ce contexte, la municipalité est contrainte d'adopter un certain nombre de mesures visant à contenir, voire diminuer, les coûts d'exploitation des équipements municipaux afin d'inscrire le budget dans un objectif maximal de 13 M€.**

Dans le contexte d'incertitudes liées à la crise énergétique, la Ville de Limoges se prépare parallèlement à la mise en œuvre d'actions d'urgence si RTE déclenche le signal EcoWatt rouge en cas de situations météorologiques défavorables pendant la période hivernale. Toute interruption des services ou fermeture des établissements dans ce cadre n'étant pas du fait de la Ville, elles sont donc exclues des mesures présentées ici.

Ce plan de sobriété énergétique vise, compte tenu des nouveaux tarifs imposés par les fournisseurs d'énergie pour 2023 et conjugués à la limitation légale des frais de fonctionnement budgétaires, à réduire les consommations tout en garantissant un niveau de confort et de sécurité maîtrisé.

Pour mémoire, la Ville de Limoges gère et entretient

617 BÂTIMENTS, SOIT 645 000 M²





LIMOGES
ARTS DU FEU
ET INNOVATION

Les mesures du Plan de sobriété énergétique

► Limitation des températures dans l'ensemble des bâtiments municipaux

- La température dans tous les bâtiments municipaux est portée à 18°, à l'exception des crèches où elle est portée à 20°.
- La température dans les gymnases municipaux est portée à 14° (*recommandation du Ministère des Sports*).
- Dans les piscines municipales, l'eau est chauffée à 26° (*norme de la Fédération française de natation*).
- Dans les musées, les espaces d'exposition des œuvres sont conservés à 21° pour la bonne conservation des œuvres et documents.



► Optimisation des coûts liés à l'éclairage public comprenant 20 300 points lumineux (budget annuel de 2,142 M€ en 2021)

- Pose de 5 000 ampoules led en 2023, qui s'ajoutent aux 2 471 actuelles et permettent une diminution de 70 % de l'intensité lumineuse et une **économie annuelle de 828 000 € à tarif constant**.
- Coupure de l'éclairage de mise en valeur du patrimoine (historique...) à 22h (contre minuit avant). Pour information, 1 heure en moins d'éclairage public permet d'économiser 120 000 € sur l'année.
- Diminution de l'éclairage intérieur de l'ensemble des bâtiments administratifs : 1 ampoule sur 2 sera conservée.



► Réorganisation de l'utilisation des équipements sportifs (33 terrains d'entraînement)

- Maintien des entraînements sportifs le soir avec un éclairage en intensité diminuée de moitié.
- Autorisation des matchs nocturnes de football et de rugby de niveau régional au minimum.
- Installation d'ampoules led dans les gymnases municipaux pour une **économie annuelle estimée à 41 000 € par an**.



LIMOGES
ARTS DU FEU
ET INNOVATION

► **Réduction du périmètre et de la durée des illuminations de Noël : le nombre d'illuminations 100 % led posées a été revu à la baisse et l'amplitude d'éclairage chaque soir est diminuée de 250 à 150 heures au total (extinction à 22h sauf les veilles de Noël et du jour de l'An).**

Les économies d'énergie attendues sont de l'ordre de 60 % par rapport à 2021.



► **Suppression progressive de l'eau chaude dans les lavabos des bâtiments municipaux administratifs (sauf au service de médecine préventive)**

► **Remplacement de 1 071 menuiseries dans les écoles pour améliorer l'isolation des bâtiments (2,8 M€ investis)**

► **Installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux (développement de l'autoconsommation collective) : Bfm, école Édouard-Herriot, centre culturel Jean-Moulin, accueil de loisirs d'Uzurat, accueil de loisirs Hebras, NPNRU, Beaublanc, en 2023.**

Ils s'ajouteront aux 982 m² de panneaux photovoltaïques déjà posés (écoles Jacques-Brel, Jean-Zay, Condorcet-Roussillon, Ehpad Marcel-Faure).



► **Fermeture de la patinoire olympique le 16 avril (170 000 € de consommation électrique en 2022)**

► **Acquisition de 20 véhicules électriques par an qui complètent les 50 véhicules déjà acquis.**

La Ville a pour objectif d'atteindre en 3 ans 98 % de véhicules électriques dans la flotte des véhicules légers. La consommation moyenne mensuelle de carburants a diminué de 20 % par rapport à 2019.





LIMOGES
ARTS DU FEU
ET INNOVATION

► **La Ville de Limoges s'est dotée d'outils de suivi mensuel des dépenses énergétiques.**

Si elles dépassent les 13 M€ en cours d'année, les mesures supra seront renforcées et d'autres mesures complémentaires seront mises en place :

- Augmentation de l'amplitude de l'extinction nocturne de l'éclairage public à 22h
- Fermeture progressive de 2 puis 3 piscines si nécessaire
- Arrêt du chauffage dans les gymnases ou fermeture le cas échéant
- Déploiement de mesures d'organisation du travail pour assurer la continuité du service public : fermeture de bâtiments administratifs, organisation d'un partage des bureaux et déploiement du télétravail...
- Fermeture définitive de la patinoire